

Communiqué de presse

Strasbourg, le 13 janvier 2022

Atelier technique export

DEB & TVA import : évolutions des modalités déclaratives en 2022

A partir du 1^{er} janvier 2022, entrent en vigueur de **nouvelles directives concernant la déclaration d'échanges de biens (DEB) et l'autoliquidation de la TVA pour les marchandises importées**. CCI International Grand Est et Enterprise Europe Network organise un atelier afin d'apporter aux entreprises une connaissance approfondie sur le sujet, indispensable pour respecter les obligations déclaratives.

Cet atelier technique export se déroulera en **visioconférence le Jeudi 3 février 2022 de 9h30 à 12h30**. Il sera animé par Me Bertrand RAGER, Avocat spécialisé en customs engineering et réglementations internationales, et Robert GUYON, Responsable juridique EEN et expert TVA auprès de la Commission européenne.

AU PROGRAMME...

- DEB 2022 : un nouveau format avec deux procédures distinctes
- Généralisation de l'ATVAI au 1.1.2022

Inscription : <https://my.weezevent.com/deb-tva-import>

Tarif : 90 € TTC par participant

Contact : Marie-France DANIEL – mf.daniel@grandest.cci.fr - 06 77 94 78 00

Retrouvez la programmation 2022 des Ateliers techniques export sur <https://www.cci-international-grandest.com/>